



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UN PROJET POUR 2021 : AMÉLIORER LES DÉBITS DE RESTITUTION EN BASSE DURANCE

Commission eau et usages – 19 janvier 2021

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

2. Une démarche d'expérimentation en 3 phases

.Objectifs d'une expérimentation progressive

-Permettre le suivi de différents paramètres, sur un pas de temps adapté :

.faisabilité technique et organisationnelle

.faisabilité économique

.Suivis de paramètres biologiques (densité de peuplements piscicoles...)

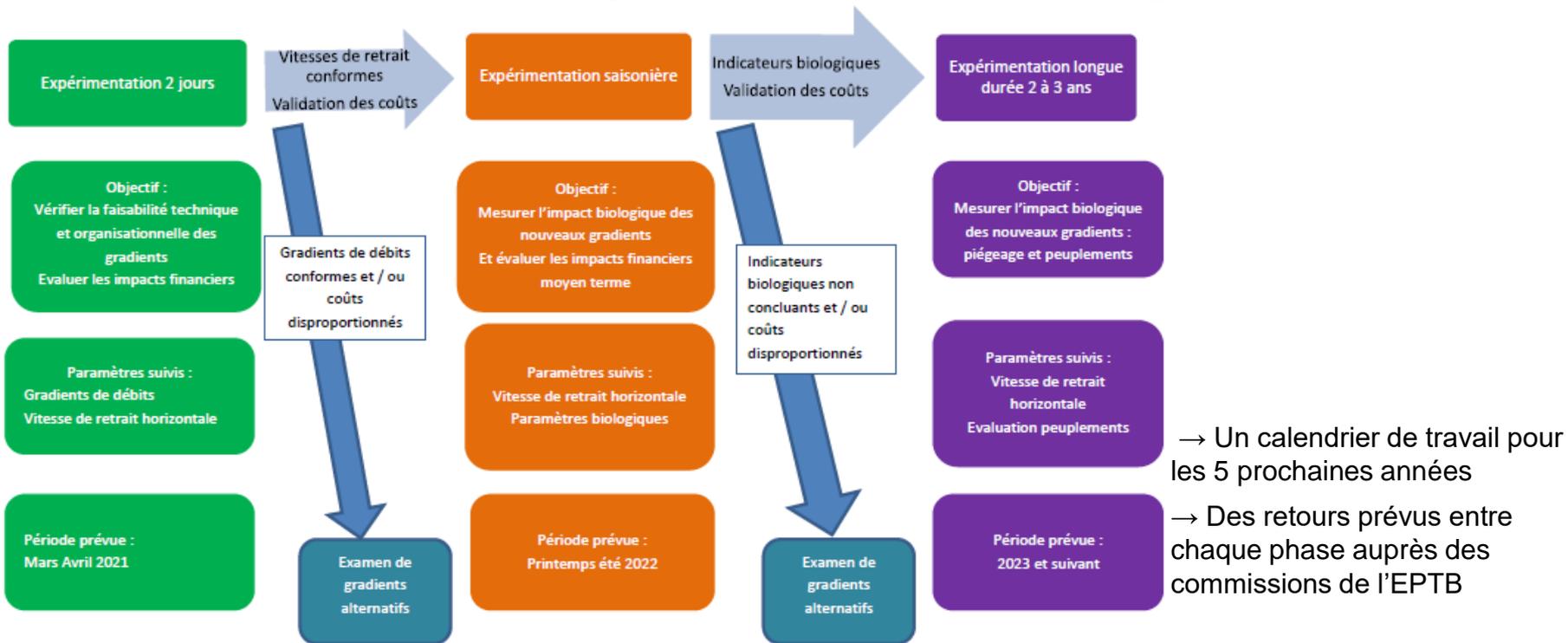
-Cette démarche en 3 temps est basée sur un retour d'expérience à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée.

-Une gouvernance adaptée pour accompagner la démarche :

.COTEC piloté par l'État, avec la participation des gestionnaires de milieux concernés et des partenaires institutionnels, financiers et scientifiques (EDF, Agence de l'eau, Conseil régional, CD 13, OFB, INRAE...)

Convention qui engage différents partenaires dans l'expérimentation: EDF, SMAVD, OFB, Agence de l'eau et Etat.

2. Une démarche d'expérimentation en 3 phases



2. Une démarche d'expérimentation en 3 phases

.Première phase d'expérimentation sur 2 jours

- Prévue au début du printemps (mars -avril 2021), avant le début de la fonte des neiges.
- Objectif 1 : vérifier la faisabilité mécanique et organisationnelle
 - est-on bien en capacité, avec le matériel existant, d'obtenir des gradients de débits espérés ?
 - paramètre suivi : le débit
- Objectif 2 : avoir une première estimation du coût de la « désoptimisation énergétique »

.Financement

- l'expérimentation est réalisée au bénéfice des milieux aquatiques duranciens.
- proposition de prise en compte dans le compte-épargne volume